

Exposé pratique

DU

TRAITEMENT DE LA RAGE

PAR LA MÉTHODE PASTEUR

AVANT-PROPOS.

L'on peut aujourd'hui considérer la question de la prophylaxie de la rage après morsure comme résolue, malgré l'opposition, qui ne désarmera jamais, de quelques rares médecins. Les résultats statistiques obtenus depuis deux ans à l'Institut Pasteur, et les expériences corroborantes d'un grand nombre de savants étrangers sont des preuves suffisantes, et les meilleures des preuves, de l'efficacité de la nouvelle méthode.

Nous avons donc pensé que ce serait faire œuvre utile de réunir toutes les communications de M. Pasteur sur la rage. Jusqu'à ce jour elles étaient restées éparses dans un grand nombre de comptes-rendus et de journaux où il était difficile de les retrouver. Ces communications sont les seuls documents pouvant servir à l'étude de la nouvelle méthode qui aient été livrés au public par M. Pasteur. Il n'y sera pas ajouté grand'chose dans l'avenir.

Désirant compléter ce travail nous avons ajouté aux « communications » un tableau général de la rage avant M. Pasteur, et aussi de la technique, et des diverses parties du traitement tel qu'on peut le voir appliquer tous les jours. Nous savons bien que notre tentative paraîtra hardie et bien faible aux yeux des savants pour qui la nouvelle méthode de prophylaxie n'a plus de secrets. Nous espérons seulement être assez heureux pour ne pas mériter de leur part le reproche d'avoir été inexact. Mais peut-être le praticien curieux et qui n'aura pas le loisir d'aller puiser aux sources mêmes, nous saura-t-il gré de la peine — d'ailleurs agréable — que nous nous sommes donnée à son intention.

CHAPITRE I

RÉSUMÉ HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DE LA RAGE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'À L'ANNÉE 1880.

Depuis plus de 2000 ans, l'Europe connaît et redoute la rage. Des auteurs nombreux ont écrit des volumes plus nombreux encore sur l'histoire et le traitement de cette maladie, en commençant par Démocrite au ^v^e siècle avant l'ère chrétienne jusqu'aux hommes les plus éminents de notre époque.

Quelques pages, cependant, suffiront pour résumer l'ensemble des connaissances acquises au cours de cette longue période d'études et d'observations.

La maladie semble avoir été dès l'abord circonscrite dans certaines zones, puis, au fur et à mesure que les relations commerciales devenaient plus faciles avec les pays les plus éloignés du globe, elle paraît s'être propagée un peu partout et aujourd'hui, à des degrés d'intensité variables, elle sévit sous toutes les latitudes, à toutes les saisons de l'année. Parfois, sans cause connue, elle prend les proportions d'une véritable épidémie et ravage toute une région.

Elle s'attaque surtout aux carnivores, aux chiens en particulier, et se propage de ceux-ci par contact, par morsure, aux herbivores, au bœuf, au cheval, au mouton ; plus rarement au porc et aux oiseaux et enfin à l'homme lui-même.

Le poison une fois déposé dans l'économie y reste à l'état d'incubation pendant un temps très variable, quelques jours, quelques mois et même davantage et puis, au bout de cette période d'incubation, quand il a sans bruit gagné les centres nerveux, tout à coup les symptômes du mal éclatent, pour aboutir invariablement à la mort en trois ou quatre jours, par asphyxie ou par syncope et arrêt subit du cœur. Pendant cette longue agonie sans espoir, l'intelligence du malade reste lucide et devient même plus vive qu'à l'ordinaire ; ses sentiments affectifs prennent une intensité jusque-là inconnue. Toutes ces circonstances ajoutent encore à l'horreur de la situation, si bien que le nom seul de ce mal terrible évoquait hier encore dans l'esprit le spectre lugubre de la fatalité, mystérieux et implacable.

La mort n'était pourtant pas la conséquence inévitable de toute morsure faite par un animal enragé. Un grand nombre des personnes mordues ne prenaient pas la rage ; les statistiques que nous donnerons plus loin en font foi. Mais nul ne savait à l'avance quel devait être son sort et le malheureux mordu vivait constamment avec le sentiment d'un danger imminent, comme d'une épée de Damoclès suspendue sur sa tête ; plusieurs se réfugiaient dans le suicide pour échapper à cette menace de tous les instants et à cette incertitude du lendemain.

Comme dans tous les cas désespérés, on avait essayé de tout ce que l'imagination ou la réflexion avaient pu suggérer dans l'espoir de découvrir un remède. On sentait qu'il devait exister. Nous en mentionnerons seulement quelques-uns, les moins irrationnels : la saignée pous-

sée jusqu'à la syncope, l'exposition du malade à une température élevée et la sudation excessive, le mercure, la révulsion sur toute la surface du corps et en particulier le long de l'épine dorsale, les courants électriques, l'opium, le curare, la strychnine. A l'aide de ces moyens et de bien d'autres encore on rapporte, en effet, quelques cas de guérison. Le fait est possible, mais il faut malheureusement reconnaître que dans la plupart de ces cas, la sûreté du diagnostic est loin d'être à l'abri de toute critique.

D'autre part, et dans un autre ordre d'idées, nous voulons dire au point de vue de la prophylaxie de la rage après morsure, il faut certainement accorder quelque importance au traitement formulé par Celse dès le premier siècle de notre ère. Il recommandait de faire saigner la plaie par la succion ou autrement et de la cautériser immédiatement après au fer rouge. Ce traitement, pour être efficace, demande à être appliqué avec énergie et très peu de temps après la morsure, ce qui, dans la pratique, le rend difficile et souvent illusoire. Souvent aussi il est confié à des mains inhabiles qui ne l'appliquent que d'une façon timide et insuffisante. La mortalité par la rage s'en ressentait et continuait à être très forte.

Un autre moyen efficace de diminuer le nombre des cas de rage consiste évidemment dans l'application rigoureuse de réglemens de police bien combinés. Ils restreignent le nombre total des chiens et assurent le contrôle de ceux que l'on conserve. Les exemples fournis à cet égard par l'Allemagne, la Suède et la Norvège sont tout à fait démonstratifs.

Malgré tout, il surgit de temps à autre une petite épi-

démie de rage, çà et là, dans les pays les mieux protégés et l'on ne se sentait pas encore à l'abri du terrible fléau. Le professeur Bouley faisait remarquer avec raison que nos connaissances sur la rage étaient considérables au point de vue de son étiologie générale, de son anatomie morbide et de son histoire, mais qu'elle n'allait guère au-delà. La phase thérapeutique était à peine ébauchée et nombre d'auteurs réfléchis estimaient que la guérison de la rage était une hypothèse attrayante, mais complètement irréalisable. On avait souvent essayé, au moyen d'expériences ingénieuses, de déterminer la nature, le siège, les propriétés du virus rabique ; mais ces expériences étaient restées muettes ou à peu près et les résultats n'avaient pas répondu à l'attente des expérimentateurs.

Déjà Magendie, précédé dans cette voie par le Dr Cappello, avait obtenu des chiens qu'il considérait comme réfractaires à la rage. Il faisait mordre un chien sain par un chien à rage des rues ; quand ce chien était à son tour devenu enragé, il mordait un autre et ainsi de suite. Le troisième ou le quatrième chien ne prenait pas la rage par morsure (Constantin James). Ces faits intéressants auraient dû tout au moins exciter à de nouvelles recherches. Quoi qu'il en soit, ils furent vite et complètement oubliés. Il semble extrêmement probable qu'ils n'avaient ni la valeur, ni la signification que leur attribuait Magendie. En effet, un tiers, la moitié peut-être, des chiens mordus ne prennent jamais la rage, et nous verrons plus loin, au cours des communications, que ces chiens en apparence réfractaires ne le sont guère au fond car, inoculés avec de la matière virulente à la surface du cerveau, ils pren-

nent invariablement la rage (Pasteur ; chap. II, pages 55 et 160).

Depuis une vingtaine d'années, l'étude des maladies virulentes est entrée dans une ère nouvelle ; celle de la rage ne pouvait manquer de captiver l'attention des chercheurs. Klebs annonça bientôt qu'il avait isolé le microbe rabique ; plus récemment encore Fol, à Genève, et Dowdeswell, en Angleterre, refaisaient la même découverte. Mais en réalité il faut bien admettre que nous ne le connaissons pas encore, ce microbe. On entreprit un peu partout des expériences d'inoculation et on recueillit des faits intéressants et instructifs quoique, trop souvent encore, incomplets. Hertwig avait inoculé avec succès la salive obtenue pure par expression des parotides. Galtier, de Lyon, qui avait utilisé isolément les différentes salives, pensait que la virulence était à son maximum dans les sublinguales et les sous-maxillaires. Paul Bert démontra que la substance même des glandes salivaires était toujours virulente chez les animaux enragés, de même, d'ailleurs, que les mucosités bronchiques. Nocard d'Alfort, dialysa la salive pure de chiens rabiques : la partie solide, injectée sous la peau d'animaux sains, reproduisit toujours la maladie ; la portion liquide, au contraire, injectée de la même façon ne donna lieu à aucun symptôme morbide. Brown-Séquard et Duboué, de leur côté, insistaient sur l'importance, dans l'hydrophobie, de l'élément nerveux, et le premier de ces auteurs en faisait une névrite ascendante. Galtier entreprit de nouvelles expériences qui furent plus tard confirmées par Bouchard. Il démontra que la lymphé chez les animaux enragés était

constamment virulente. Il y avait longtemps déjà qu'on avait constaté que le sang ne renfermait pas le poison rabique. Le premier il étudia la rage du lapin dont il donne la description suivante :

« Le lapin chez lequel la rage se développe est d'abord triste et abattu, souvent somnolent, quelquefois agité et s'effrayant au moindre bruit. Dès le début, on constate une faiblesse très marquée qui est quelquefois localisée à certaines régions, telles que les reins, les membres postérieurs et même la région cervicale ; dans tous les cas elle se généralise très rapidement pour faire place à la paralysie. Les mouvements sont gênés, difficiles, irréguliers, saccadés, mal assurés, et deviennent promptement impossibles. Les malades marchent par une sorte de reptation, les membres antérieurs entraînant le déplacement des membres postérieurs devenus inertes. On constate très souvent, pour ne pas dire toujours, dit Galtier, surtout après les premières heures de la maladie, des contractions brusques, convulsives et fréquentes des membres, du tronc, de la région cervicale, des muscles, des mâchoires ; on remarque souvent un mâchonnement continu. La sensibilité générale s'émousse progressivement ou même est complètement abolie, au point qu'on peut piquer les animaux sans provoquer une réaction quelconque. La vue s'abolit ou se pervertit, l'œil devient de moins en moins sensible, la conjonctive se congestionne, les milieux du globe et la cornée se troublent, certains malades se plaignent et poussent de véritables cris de détresse, si on les déplace brusquement ou si on les prend par les pattes ou les oreilles.

Le goût semble perverti, car les animaux déglutissent des fragments de paille et des matières fécales ; ils lèchent le sol de leur cage.

D'ordinaire le lapin enragé ne cherche pas à mordre, cependant Galtier en a observé un qui avait cette tendance, surtout quand il était excité. La salivation est abondante. La soif et l'appétit ont disparu ; quand le malade essaie de boire ou de manger, il arrive un moment où la déglutition est impossible.

La circulation est irrégulière et le pouls donne de 109 à 200 pulsations.

Les urines sont rares ou ne sont expulsées qu'aux approches de la mort, en sorte que la vessie est tantôt vide et tantôt pleine » (*Académie des Sciences*, août 1879).

Puis il cite vingt-cinq cas de rage expérimentale chez le lapin avec une incubation moyenne de dix-huit jours ; ensuite, il décrit une expérience démontrant l'impuissance de l'acide salicylique, en injection hypodermique, à enrayer le développement de la rage ; enfin il annonce que la salive recueillie chez le chien enragé vivant et mélangée avec de l'eau pure conserve encore toute sa virulence au bout de vingt-quatre et même de trente-six heures.

Voici maintenant une rapide énumération des signes au moyen desquels on reconnaîtra la rage chez le chien. La rage se montre chez cet animal sous deux formes principales : la rage furieuse, délirante, mordeuse, et la rage mue ou paralytique.

1° *Rage furieuse*. — (a). L'animal change de caractère, ses habitudes ne sont plus les mêmes, il devient sombre et silencieux, il se cache, se blottit dans les coins som-

bres, loin du bruit ; il essaye de dormir, mais son sommeil est troublé par des rêves pénibles ; il se lève, fait quelques pas, s'agite, puis se couche de nouveau. Il est dans un état d'agitation sans trêve, ou bien, dans des cas plus rares, il reste assoupi et indifférent à tout ce qui l'entoure ; si alors on le taquine, il grogne, mais se montre peu disposé à changer de place. Dans l'un et l'autre cas, il obéit encore à la voix de son maître et n'a encore aucune tendance à mordre. Puis l'agitation augmente ; s'il est dans son chenil, il amasse la paille de sa litière et y appuie sa poitrine en feu, mais aussitôt, n'y trouvant aucun soulagement, il la défait et l'éparpille avec colère. Dans les appartements il déchire les coussins, les tapis.

Dans quelques cas, il manifeste un attachement très vif et inaccoutumé à quelque autre animal ou aux personnes de la maison ; d'autres fois encore, on le surprend à lécher des objets froids (Delabère-Blaine). Il a des visions, des hallucinations, il grogne, il aboie, il se jette sur des êtres imaginaires qu'il cherche à déchirer.

Si on lui tend un bâton, il le mord, il mord aussi, sans grande provocation, les personnes étrangères qui l'approchent ; toutefois, il reconnaît encore son maître, mais sa salive est déjà virulente et ses caresses mêmes sont à redouter. La salive est virulente huit jours au moins avant que les symptômes de la maladie soient bien accentués.

(b). Le chien enragé n'a pas l'horreur de l'eau, pas d'hydrophobie, bien au contraire, à toutes les périodes de la maladie, il boit avec avidité ou, en tout cas, il essaye de boire ; quand il ne réussit pas à avaler le liquide, c'est

à cause de la contraction spasmodique, involontaire, de son gosier. L'appétit peut être passagèrement augmenté, mais bientôt il se perd complètement et est remplacé par une perversion du goût qui porte l'animal à repousser sa nourriture ordinaire tandis qu'il se jette avec voracité sur les substances les plus disparates.

C'est ainsi qu'on le voit déchirer et avaler des morceaux de bois, de paille ; ses excréments, son urine, de la terre ; tout est bon, tout y passe. Les vomissements sont fréquents à cette période et les matières rejetées sont souvent teintées de sang, grâce sans doute, au moins pour une part, à la déglutition de corps étrangers acérés qui dilacèrent les parois stomacales.

(c). L'aboiement du chien enragé est caractéristique et ne s'oublie jamais quand il a été entendu une seule fois. Bouley le décrit ainsi :

« On peut dire que l'aboiement, sous le coup de la rage, est remarquablement modifié dans son timbre et dans son mode. Au lieu d'éclater avec la sonorité normale, et de consister dans une succession d'émissions égales en durée et en intensité, il est rauque, voilé, plus bas de ton, et, à un premier aboiement fait à pleine gueule, succède immédiatement une série de cinq, six ou huit hurlements qui partent du fond de la gorge, et pendant l'émission desquels les mâchoires ne se rapprochent qu'incomplètement, au lieu de se fermer à chaque coup, comme dans l'aboiement ordinaire.

Pour Youatt, il n'y a rien qui ressemble à l'aboiement de la rage. Lorsque l'animal fait entendre, dit-il, ce son singulier, le plus souvent il est debout, quelquefois assis,

le museau toujours porté en l'air. Il commence par un aboiement ordinaire qui se termine tout à coup et d'une manière tout à fait singulière, et un hurlement à cinq, six ou huit tons plus élevés que le commencement. »

Enfin, voici comment Hertwig essaye de donner une idée de cet important symptôme : « La voix baisse un peu de ton, devient en même temps un peu rude et enfin, après que les chiens ont beaucoup aboyé, elle est tout à fait rauque. La manière d'aboyer est tout à fait caractéristique ; les chiens enragés ne font pas, comme les chiens bien portants, entendre chaque aboiement d'une manière isolée, c'est-à-dire séparé de l'aboiement précédent, mais ils commencent par un aboiement, traînant la voix en hurlant et en haussant un peu le ton, de manière que le tout tient le milieu entre l'aboiement et le hurlement. »

Il ressemble assez à l'aboiement du chien qui donne de la voix en poursuivant un lièvre, c'est quelque chose d'intermédiaire entre l'aboiement proprement dit et le hurlement, un peu des deux, avec quelque chose de surajouté, quelque chose d'étrange et de sinistre.

(d). La seule vue d'un autre chien ne manque presque jamais de provoquer un accès de fureur chez le chien enragé. Nous avons donc là un réactif sûr et précieux pour le diagnostic de la rage. Le résultat est d'ailleurs le même chez tous les animaux enragés, à quelque espèce qu'ils appartiennent, y compris le mouton pacifique. Seul peut-être, de tous les êtres susceptibles de prendre la rage, l'homme fait exception à cette règle. Renault cite le cas unique d'un cheval qui avait pris la rage à la suite d'une inoculation avec de la matière rabique

provenant d'un mouton enragé. Ce cheval resta impassible à la vue d'un chien, mais dès qu'on lui présenta un mouton, il entra en fureur, se jeta sur l'animal et le mit en pièces. Ce signe de la fureur à la vue d'un autre chien a surtout de la valeur, cela va de soi, quand on a affaire à un animal qui jusqu'alors s'était toujours montré d'un caractère doux et peu agressif.

L'analgésie est un phénomène très accentué chez le chien enragé, la sensibilité générale comme les sens spéciaux est très émoussée et il ne semble plus percevoir que les sensations douloureuses les plus vives. Il n'exprime plus la douleur par le sifflement nasal ni par la plainte aiguë que tout le monde connaît. On peut le frapper, le piquer et même lui faire des brûlures légères sans qu'il remue ou pousse le moindre cri. Si on le brûle profondément sa face se contracte et exprime la douleur, il change de place, mais reste toujours muet. On comprend mieux dès lors, ces cas étranges où l'on vit des chiens se déchirer eux-mêmes et parfois détacher complètement un de leurs membres, leur queue par exemple ; c'étaient des animaux déjà enragés. Si le chien est devenu enragé à la suite de morsures, on peut souvent constater un certain degré d'hyperesthésie au niveau de la cicatrice. L'animal mord, lèche ou frotte constamment sa patte, son oreille ou quelque autre partie de son corps. En examinant de près et avec soin cette région on y découvrira souvent une petite cicatrice, le reliquat d'une morsure rabique antérieure déjà guérie. Le même phénomène se montre fréquemment aussi chez d'autres animaux, et même chez l'homme, peu de temps avant le début de la maladie.